



**Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Lanouette,
tenue le lundi 21 octobre 2024, à 19 h 00, au salon du personnel**

Étaient présents(es) : Parents d'élèves : Mme Amélie April M. Matthieu Landry-Otis

M. Sébastien Samson-Thibault Mme Véronic Kirouac Mme Andréanne Santerre
Mme Sara Deschamps

Personnel école : Mme Nadine Normand Mme Mélanie St-Pierre

Mme Lauralie Chabot M Francis Mailloux Mme Guylaine Lebel
Mme Marie-Josée Lévesque

Invités : Mme Marie-Pier Potvin, aide à la direction

Participait également : Mme Édith Michaud, directrice

Secrétaire : Mme Édith Michaud, directrice

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
I. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Édith Michaud souhaite la bienvenue à 19h00 après avoir vérifié le quorum.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>IL EST PROPOSÉ par M. Francis Mailloux APPUYÉ par Mme Marie-Josée Lévesque</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points 13.4, 13.5, 13.6 ainsi que 15.1.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	
3. Nomination d'un président ou d'une présidente pour l'année, parmi les parents membres du conseil d'établissement (élu par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote).	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Amélie April APPUYÉ par Mme Marie-Josée Lévesque</p> <p>QUE le président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025, soit Mme Sarah Deschamps.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	
4. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire à chaque année (nommé(e) par la directrice).	<p>IL EST PROPOSÉ par l'ensemble des membres</p> <p>QUE la secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025, soit Mme Édith Michaud.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	
5. Nomination d'une personne substitut à la présidence.	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Amélie April APPUYÉ par Mme Sarah Deschamps</p> <p>QUE la personne substitut du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025, soit Mme Andréanne Santerre</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
6. Nomination d'une trésorière	Aucune personne nommée	
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 juin 2024.	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Amélie April APPUYÉ par Mme Sarah Deschamps.</p> <p>QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 juin 2024 soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	
8. Dénonciation d'intérêt	Les formulaires sont complétés sur place par l'ensemble des membres.	
9. Fonctions et pouvoirs des membres du conseil d'établissement	Le document a été présenté envoyé par courriel et brièvement présenté lors de la rencontre. Les membres en ont pris connaissance.	Envoyer les capsules de
10. Proposition du calendrier des rencontres	Le calendrier présenté est approuvé.	
11. Budget de fonctionnement du CÉ	<p>Le budget de fonctionnement est de 350\$.</p> <p>Il est propos</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Amélie April APPUYÉ par Mme Marie-Josée Lévesque</p> <p>QUE le budget soit approuvé.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
12. Information du comité de parents :	Mme Sara Deschamps ainsi que Amélie April seront les représentantes au comité de parents pour l'année 24-25.	
13. Objets d'approbation <ul style="list-style-type: none"> a. Prévion des activités 2024-2025 (Halloween) b. Plan de lutte 24-25 c. COPS d. Services complémentaires CSS 	<ul style="list-style-type: none"> a) -Un suivi au sujet des activités de la journée de l'Halloween sera fait aux membres par courriel. b) Mme Lauralie Chabot présente les nouveautés du Plan de lutte 24-25. <p>IL EST PROPOSÉ par M. Francis Puzé APPUYÉ par Mme Mélanie St-Pierre</p> <p>QUE le plan de lutte soit adopté. ADOPTÉE à l'unanimité.</p> <ul style="list-style-type: none"> c) Mme Édith présente le contenu des COPS au 3^e cycle. d) Mme Édith présente les services complémentaires du CSS. e) Mme Édith présente le plan triennal, le document des services éducatifs dispensés ainsi que le document des critères d'inscription 25-26. 	
14. Objets d'informations <ul style="list-style-type: none"> a. 		

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
15. Autres points 15.1. Relâche scolaire VS ouverture service de garde	Un sondage sera fait lorsque le coût/jour sera déterminé par le CSS. S'il n'est pas possible de s'autofinancer, il est décidé par le CÉ que le service de garde serait fermé.	
16. Date de la prochaine séance – 257 novembre 2024 en TEAMS		
17. Période de questions	Aucune question.	
18. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Josée APPUYÉ par Mme Lauralie Chabot QUE l'assemblée soit levée à 19h45 ADOPTÉE à l'unanimité	

Sarah Deschamps, présidente

Édith Michaud, secrétaire